

TOURNOI INDIVIDUEL HANDICAP

26 août au 27 août 2023



TADEN-DINAN

ORGANISATION

Ouverture des inscriptions dès le 1^{er} janvier 2023 au 02.96.85.13.08.

TYPE DE TOURNOI :

Ce tournoi homologué, est organisé par le Bowling Club de la Rance à TADEN-DINAN dans les Côtes d'Armor et ouvert à tous les licencié(e)s en règle avec la FFBSQ. Il se jouera en individuel avec handicap. Le handicap sera calculé selon la moyenne du joueur(se), sur la base de 70% de la différence à 220, pris sur le dernier listing paru sur le site officiel de la Fédération, au premier jour de la compétition. **Il sera limité à 60 quilles maximum par joueur(se).**

NOMBRE D'INSCRITS :

Ce tournoi sera limité aux soixante (60) premiers inscrits, et ne pourra être maintenu qu'à la condition expresse qu'il y ait un nombre suffisant de compétiteurs engagés.

MODALITES :

Chaque licencié effectuera **seize lignes**. Les 8 premières se joueront en 2 séries de 4 lignes, avec un décalage 3 pistes vers la droite après la première série, et 8 autres de la même façon. L'attribution des pistes se fera par tirage au sort.

HORAIRES :

Reconditionnement des pistes à chaque tour.

Poule A : Samedi 19 août 2023 à 8h30 8 lignes

Dimanche 20 août 2023 à 8h30 8 lignes

Poule B : Samedi 26 août 2022 à 8h30 8 lignes

Dimanche 27 août 2022 à 13h30 8 lignes

***Poule C : Samedi 26 août 2023 à 13h30 8 lignes**

Dimanche 27 août 2023 à 8h30 8 lignes

* Priorité aux joueurs extérieurs à la région.

REGLEMENT :

Durant toute la durée de la compétition, il sera formellement interdit de consommer des boissons alcoolisées sur les pistes et les approches. **La consommation de boissons non alcoolisées est autorisée, à condition que le liquide soit dans un récipient hermétique incassable.**

- Une tenue correcte sera exigée et le port d'une chemise ou d'un maillot au club d'appartenance sera obligatoire.

- Tous les règlements généraux de la FFBSQ seront applicables à ce tournoi.

- Le tournoi sera placé sous la direction du responsable de la compétition :

M. FABRE Anthony.

- tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

ENGAGEMENT :

L'engagement est fixé à **80,00€** par joueur, payable à l'inscription. Règlement espèces ou chèque. **Pas de paiement par carte bancaire au centre!**

(Chèque à l'ordre du Bowling Club de la Rance).

INSCRIPTION :

Dinan Bowling

Tournoi d'août

8 rue de la Tramontane

22100-TADEN

Mail : dinanbowling@orange.fr

Téléphone : 02.96.85.13.08

Bowling-club de la Rance



TADEN-DINAN

ATTENTION

Toute inscription prise par mail ne pourra être enregistrée comme définitive qu'à réception du règlement correspondant.

INDEMNITES :

Bilan financier 60 joueurs		Indemnités 60 joueurs			
Engagements 60 x 80.00€	4800,00 €	1 ^{er}	220 €	6 ^{ème}	100 €
Indemnités	-1176,00€	2 ^{ème}	200 €	7 ^{ème}	56 €
Frais lignage 960 x 3.40€	-3264,00 €	3 ^{ème}	180 €	8 ^{ème}	50 €
Organisation	-188,00 €	4 ^{ème}	150 €	9 ^{ème}	50 €
Inscription calendrier	-172,00 €	5 ^{ème}	120 €	10 ^{ème}	50 €
		Total indemnités 1176 €			

Si le nombre de participants est inférieur au nombre prévu, les indemnités seront diminuées de 19.50€ par personne absente (répartis sur l'ensemble des primés).

DINAN!

BOWLING

The image features a dark grey background with the text 'DINAN!' in large, bold, pink letters at the top. To the right of 'DINAN!' are three white triangles pointing right, stacked vertically. Below this, the word 'BOWLING' is written in large, bold, white letters. A thin pink line runs diagonally across the middle of the image, separating the two lines of text. At the bottom, there are several horizontal lines in shades of pink and green.